



Ce que vous devez savoir pour stationner dans le terrain du Centre pour la vie (YMCA)

Frais de stationnement au terrain du Centre pour la vie (YMCA) :

Taux horaire : **1,40 \$**

Taux quotidien maximal : **14,50 \$**

Des frais de stationnement sont exigés **du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.**

Stationnez **gratuitement pendant 4 heures** là où l'on trouve des parcomètres ou une distributrice Payer et afficher.



Plaque d'immatriculation pour anciens combattants du ministère des Transports



Permis de stationnement accessible du ministère des Transports

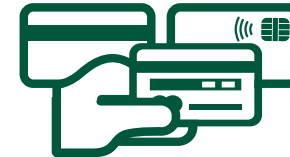


Avant de vous approcher de la borne de stationnement, assurez-vous d'avoir votre mode de paiement et le numéro de votre plaque d'immatriculation en main.

Modes de paiement :



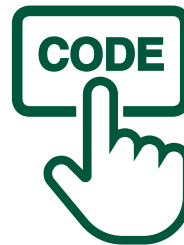
Monnaie



Carte de crédit, carte de débit ou carte à puce



HotSpot



Pour obtenir le code de réduction, veuillez communiquer avec :

- le Parkside Centre
- l'hôpital Horizon Santé-Nord
- le 311

Comment utiliser le code :

Choisissez votre mode de paiement.

Appuyez sur « code » à l'écran et saisissez le code de réduction que l'on vous a fourni.

Puis, suivez les indications à l'écran pour effectuer votre paiement.

Composez le 311 si la borne de stationnement ne fonctionne pas.